Edition N°8 - Février 2022
N° ISSN 2498-0110

Quercy Blanc
communauté de communes

BARGUELONNE-EN-QUERCY
CASTELNAU MONTRATIER - SAINTE ALAUZIE
CEZAC
LHOSPITALET
LENDOU-EN-QUERCY
MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC
MONTLAUZUN
PERN
PORTE-DU-QUERCY
SAINT-PAUL-FLAUGNAC

Communauté de Communes du Quercy Blanc

Bulletin Communautaire

Numéros utiles

Secrétariat CCQB : **05.65.20.34.92**
contact@ccquercyblanc.fr

Service urbanisme : **06.07.97.57.20**
urbanisme@ccquercyblanc.fr

Service Enfance-Jeunesse et Aide à la pratique sportive : **06.45.73.98.61**
enfance-jeunesse@ccquercyblanc.fr

Programme « Petites Villes de Demain » **06.73.64.37.56**
pvd@ccquercyblanc.fr

Relais Intercommunal Petite Enfance : **05.65.35.26.25**
ripe@ccquercyblanc.fr

Médiathèques intercommunales :
Montcuq : **05.65.20.34.37**
Castelnau Montratier : **05.65.21.84.72**

Numéros Généraux

SAMU : **15**
Pompiers : **18**
Police Gendarmerie : **17**
Samu social : **115**
Allo Docteur : **39 66**
Pharmacie de garde : **32 37**
Centre Anti Poison : **05 61 77 74 47**

Une suggestion ?

Ce bulletin est le vôtre, aidez-nous à le faire évoluer.

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues.

contact@ccquercyblanc.fr

Directeur de la publication :
Bernard VIGNALS, Président de la CC du Quercy Blanc

Comité de rédaction :
les membres de la commission communication, les présidents de commissions et les chefs de service.

Tirage : 4250 exemplaires
Impression : Boissor Imprimerie à Luzech

Notre territoire

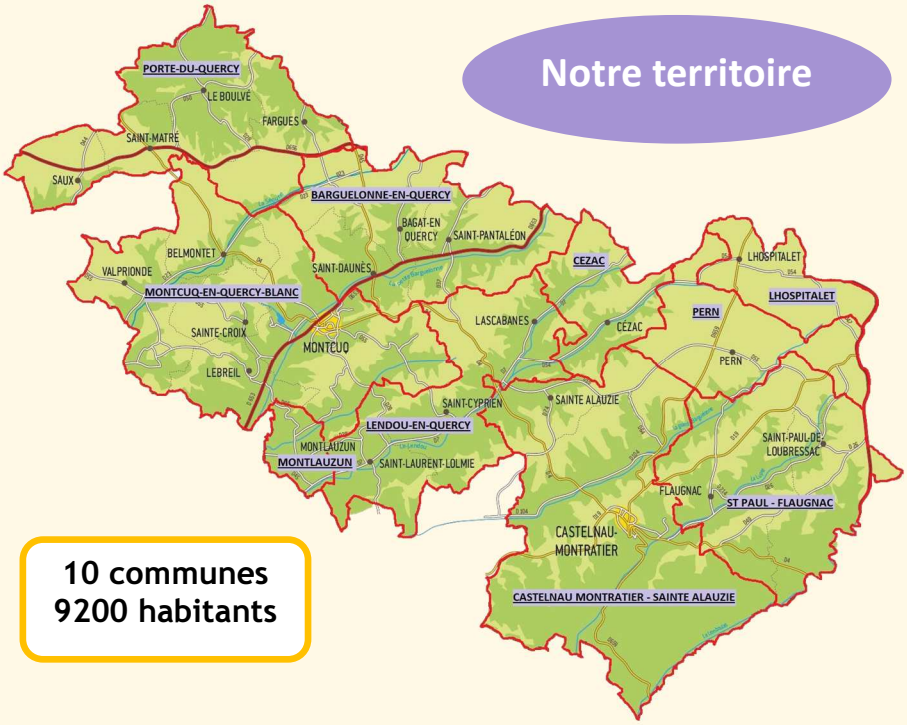

10 communes
9200 habitants

Edito p.3
Finances p.4-5
Economie et projet p.6-7
Technque p.8
Urbanisme et logement p.9-10-11
Culture et social p.12-13
Enfance-Jeunesse p.14-15
Santé et communication p.16
Tourisme p.17
Environnement p.18-19
Mobilité p.20

HORAIRES

Le secrétariat de la communauté de communes est ouvert le :

Lundi—Mardi—Jeudi—Vendredi
8h30-12h30 et de 13h15-17h00
Mercredi
08h30-12h30

EDITO

2021 Les années se suivent ..... et se ressemblent !

Une année se termine et cette sacrée Covid 19 ne veut pas lâcher son emprise sur notre pays. De plus de nouvelles formes sont annoncées avec leurs possibles contraintes supplémentaires et en conséquence une vie sociale quasi à l'arrêt.

Existe-t-il d'autres solutions que la vaccination ?
A ce jour aucun « professeur tournesol » même marseillais n'a trouvé mieux !
Cependant la vie de notre collectivité doit continuer au service de nos administrés, bien que ralentie dans ses projets.

A nouveau nous, élus, devons remercier de leurs engagements les services administratifs et opérationnels techniques qui ont dû s'adapter aux contraintes supplémentaires imposées.

Cette année qui se termine a cependant été riche en évènements que nous avons voulu porter à votre connaissance dans ce bulletin. A ce jour c'est le seul moyen de communication en notre possession, les réunions publiques préprogrammées n'ayant pu aboutir faute Covid. Nous sommes en réflexion avancée pour mettre à votre disposition une application facile d'accès et regroupant les actualités de la Communauté et des communes en complément d'un site internet « modernisé ».

Les nombreux projets que nous portons prennent quelques retards de réalisation, mais sont toujours d'actualité. Une satisfaction cependant avec la fin des travaux et l'aménagement du nouvel office de tourisme, très bien perçu par les Montcuquois !

Une deuxième, par la vente de plusieurs terrains sur la zone d'activité de PEYRETTES et de plus à des artisans et entreprises locales qui apporteront une dynamique économique à CASTELNAU-MONTRATIER-SAINTE ALAUZIE.

Parmi ceux ayant pris du retard nous pouvons citer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui sera opérationnel en fin d'année à venir. Vous serez associés à nouveau à sa réalisation par des réunions publiques et une enquête publique à mi-année ; votre participation est fortement souhaitée.

La crèche à l'HOSPITALET affiche une année de retard (changements de terrain) et un budget en forte augmentation lié aux coûts de construction. La future zone d'activités à BARGUELONNE en QUERCY est ralentie par un problème règlementaire d'inondabilité partielle.

De nouveaux venus s'ajoutent dans notre liste avec la création d'un centre de santé et la création d'un service à destination des communes pour l'instruction du droit des sols.

La Communauté des Communes est membre de la nouvelle association « SANTE en QUERCY BLANC », qui sera en charge de la gestion du futur centre de santé. La communauté de communes portera l'investissement dans les locaux de l'ancienne EPHAD mis à disposition par la commune de CASTELNAU MONTRATIER SAINT ALAUZIE et nommé EMCA (Espace Médical, Culturel et Administratif). Une deuxième phase sera consacrée à l'extension du centre médical à MONTCUQ.

Nous avons appris en mai dernier le désengagement de l'Etat dans l'instruction du droit des sols au 1er janvier prochain. A la demande des communes, nous devons donc créer un service instructeur et la solution de mutualisation avec nos collègues et voisins de la Communauté des communes du Pays de LALBENQUE LIMOGNE (CCPLL) a été retenue. Ce nouveau service sera installé dans des locaux existants à la mairie de MONTDOUMERC et sera refacturé en grande partie aux communes, puisqu'elles conservent la compétence.

Nos autres compétences (voirie, ALSH, crèches, enfance jeunesse, médiathèques, maisons France Service, Relais Intercommunale Petite Enfance, transport à la demande, piscine intercommunale etc..) ne sont pas oubliées comme vous pourrez en prendre connaissance dans ce bulletin.

Serons-nous en mesure avec tous ces projets de maintenir, sans augmentation, notre pression fiscale ? Cette interrogation se pose. Cependant tout le possible sera mis en œuvre par vos élus lors de l'élaboration du prochain budget.

A nom de tous les élus et du personnel communautaire, je vous souhaite une bonne année 2022.

Le Président,
Bernard VIGNALS

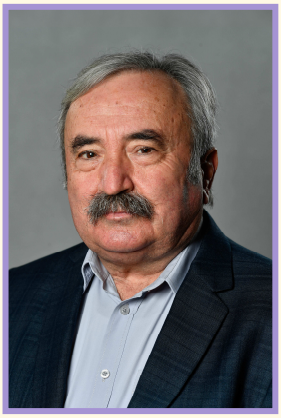

Finances 2021

1 ÷ 5 = 9

Budget principal

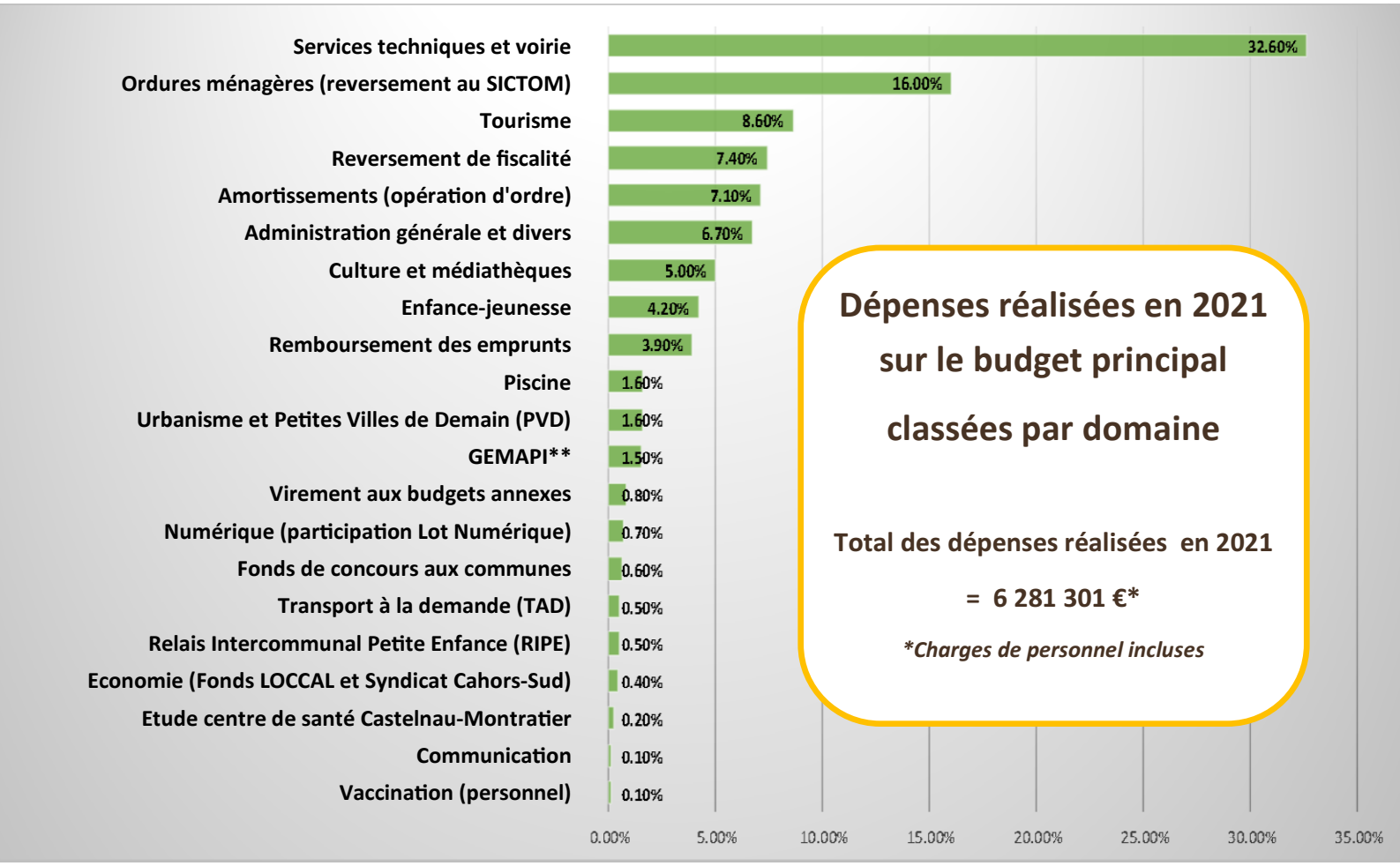

Dépenses réalisées en 2021 sur le budget principal classées par domaine

Total des dépenses réalisées en 2021

= 6 281 301 €*

Charges de personnel incluses

***Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*

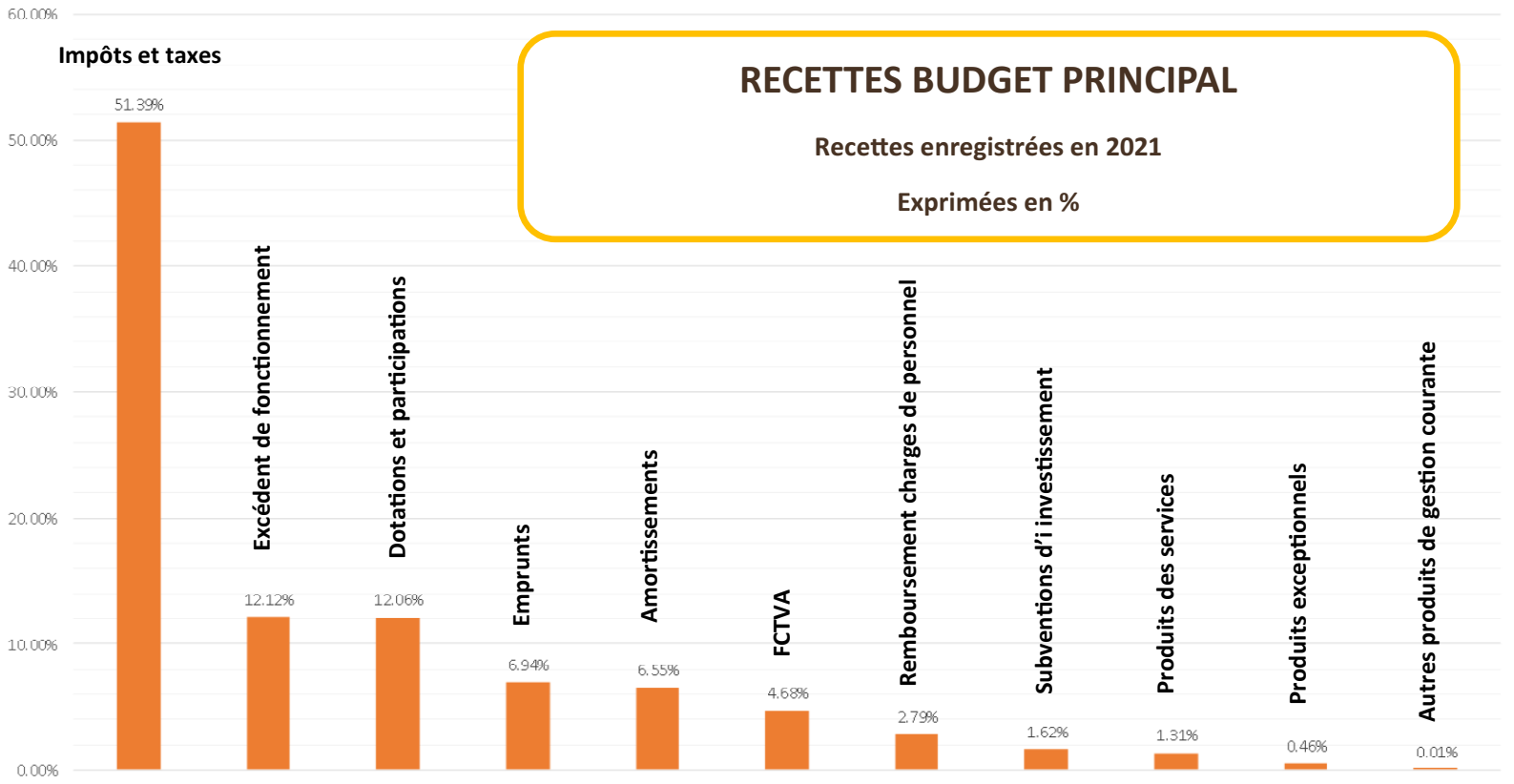

Au total 5 budgets annexes :

Maison médicale à Montcuq-en-Quercy-Blanc

Dépenses réalisées 2021 = 64 025 €

Frais de fonctionnement du bâtiment (fluides, entretien, ...), remboursement des emprunts et enregistrement des loyers des professionnels de santé.

Atelier relais Vallée du Lendou

Dépenses réalisées 2021= 22 282 €

En 2005, création d'un atelier relais à St-Cyprien, qui a permis l'implantation d'un atelier de vente et réparation de matériel agricole de la CAPEL (remboursement emprunt et enregistrement des loyers du crédit-bail)

Zone d'activités à Castelnau Mtier-Ste Alauzie

Dépenses réalisées 2021= 641 649 €

Comptabilisation des opérations de stocks, remboursement emprunt et vente de terrains*.

Transport des repas

Ecoles, crèches et ALSH

Dépenses réalisées 2021 = 32 988 €

Frais de fonctionnement (carburant, entretien véhicules, matériels et équipements, charges de personnel ...)

Zone d'activités à Barguelonne-en-Quercy

Dépenses réalisées 2021 = 9 799 €

Création du budget annexe le 24/09/2020 pour le projet de création d'une ZA à Barguelonne-en-Quercy

A noter : 3 ventes de terrains sur la ZA de Peyrettes ont été enregistrées sur l'exercice 2021, total = 84 016 € HT.
(d'autres ventes sont à venir en 2022).

Fiscalité intercommunale

- Taxe Foncière Bâti (TFB): 8.54 %
- Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) : 68.57 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE): 17.32 %
- Fiscalité Professionnelle de Zone (FPZ): 28.44 %
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères *: 14 %
- Taxe GEMAPI : 51 444 €

**Taux fixé par la Communauté de communes et produit reversé au SICTOM Les Marches du Sud Quercy*

%

La CCQB a fait le choix en 2021 de ne pas augmenter les taux des 3 taxes locales (TFB / TFNB / CFE).

La Fiscalité Professionnelle de Zone (zone Cahors-Sud) passe de 27.72 % en 2020 à 28.44 % en 2021 afin de respecter les engagements pris au sein de la convention de reversement de fiscalité signée en 2012 avec la Cté d'Agglomération du Grand-Cahors et Lhospitalet.

Sur proposition du SICTOM les Marches du Sud Quercy **la TEOM passe de 13 % en 2020 à 14 % en 2021.**

Pour en savoir plus :

Sébastien MAZUREK - Tél : 05.65.31.82.19

Zone d'activités (ZA) à Barguelonne-en-Quercy

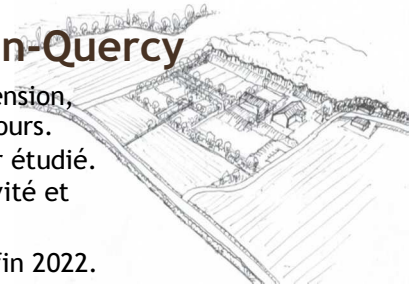

La Zone d'Activité à Montcuq étant totalement remplie et sans possibilité d'extension, il a été décidé d'en créer une à Barguelonne-en-Quercy. L'avant-projet est en cours.
D'importantes contraintes liées à la zone inondable sont présentes sur le secteur étudié.
Le bureau d'étude recherche une solution afin de maintenir une bonne attractivité et constructibilité pour les lots projetés.

Compte tenu de l'avancement du PLUi, les premiers lots seront commercialisés fin 2022.

Bâtiments, Projets

Diverses opérations notables sont en cours concernant les bâtiments communautaires en complément des travaux d'entretien réalisés régulièrement sur l'ensemble du parc immobilier.

La médiathèque de Montcuq-en-Quercy-Blanc :

Les travaux de rénovation énergétique (changement baies vitrées et chauffage réversible) sont programmés pour début 2022.

La réhabilitation du site de l'ancien EHPAD de Castelnau Montratier -Sainte Alauzie :

Des études de faisabilité et de programmation sont en cours pour ce site. Ces études ont pour but de définir une stratégie afin d'utiliser au mieux cet espace majeur du centre bourg de Castelnau pour satisfaire aux besoins de la collectivité.

Ces besoins sont les suivants :

- à très court terme, l'installation en provisoire d'un médecin salarié
- à court terme, l'installation d'un centre de santé et l'hébergement de différentes professions médicales et paramédicales
- à court terme, la mise en accessibilité de la médiathèque
- à moyen terme, l'agrandissement des bureaux de la CCQB

Pour en savoir plus :
Jean-Noël TAISANT - Tél : 06.08.64.48.46

A l'issue de cette phase d'étude, un maitre d'œuvre sera recruté pour mener à bien le programme défini suite aux arbitrages de l'étude de faisabilité.

L'objectif est de débuter les travaux du centre de santé fin 2022 pour une livraison en 2023.

Fonds L'OCCAL

La CCQB a abondé à hauteur de 32 245 €

La communauté de communes a soutenu financièrement les entreprises impactées par la crise sanitaire.

Pour aider les entreprises durant la période de la crise sanitaire, la Région Occitanie et le Département du Lot ont mis en place un dispositif spécifique de juin 2020 à juin 2021. Il s'agit d'un fonds dénommé « L'OCCAL »:
Secteurs concernés :

- Tourisme et Agri/oeno tourisme
- Restauration
- Activités culturelles, évènementielles et liées à la valorisation du patrimoine
- Activités sportives et de loisirs
- Commerce et artisanat

L'OCCAL
UN DISPOSITIF D'AIDES FINANCIÈRES UNIQUE POUR LES PETITES ENTREPRISES

Trois dispositifs :

DISPOSITIF 1 : Permettre le redémarrage par des aides à la trésorerie (besoins en fonds de roulement, ressources humaines spécifiques …) par des avances remboursables prioritairement

DISPOSITIF 2 : Accompagner les investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires au travers de subventions

DISPOSITIF 3 : Aide au loyer pour un local professionnel sous la forme d'une subvention forfaitaire plafonnée

La Communauté de Communes du Quercy Blanc a abondé le fond L'OCCAL à hauteur de **32 245 €**.
Cela a concerné **10 entreprises** et **1 association du territoire.**

Agriculture et territoire

La CCQB participe à hauteur de 5 500 €

Soutenir et développer l'agriculture dans le Quercy Blanc

Une convention entre la CCQB et la Chambre d'Agriculture prévoit un partenariat visant le maintien d'un large tissu d'exploitations agricoles, gage de préservation d'actifs nombreux et d'une activité économique durable pour l'approvisionnement alimentaire (et énergétique) du territoire. Il s'agira d'accompagner la transition agro-écologique et climatique des exploitations. Par ailleurs, des actions seront menées pour développer le dialogue entre élus, habitants, usagers du territoire et acteurs de l'agriculture pour une meilleure réponse aux attentes sociétales et pour une meilleure connaissance par les ruraux des enjeux, des réalités et des contraintes dans l'exercice de leurs métiers.

Les actions proposées sont :

ACTION 1 : créer une opération « Fermes Ouvertes »

Des moments de rencontre seront proposés entre les habitants du territoire et les agriculteurs, hors saison touristique, en ouvrant la porte des fermes pour favoriser l'échange et le dialogue dans l'objectif de mieux se connaître et de mieux vivre ensemble.

ACTION 2 : mener un diagnostic agricole territorial

Sur les 392 chefs d'exploitation comptabilisés en 2018 sur le territoire de la collectivité, 164 avaient plus de 55 ans, soit 45% d'entre eux.
Le vieillissement de la population des agriculteurs/trices représente un grand défi pour le tissu économique rural du territoire de la Collectivité, d'autant que l'agriculture représente une emprise foncière largement majoritaire.
Ce diagnostic sera ciblé prioritairement mais pas exclusivement sur la population des agriculteurs en voie de cessation de leur activité (ciblage 55 ans et plus) en 3 étapes :

- Constitution d'une banque de données
- Conduite d'une enquête
- Propositions d'actions pour maintenir une agriculture durable à l'échelle du territoire

ACTION 3 : développer l'approvisionnement en circuits courts

Il s'agit de développer l'approvisionnement local des acteurs de la chaîne alimentaire du territoire.
La Chambre d'Agriculture s'est impliquée sur le sujet avec un grand investissement, en créant la plateforme d'approvisionnement de la Restauration Hors Domicile et d'un Drive sous statut associatif « Mangez Lotois ». Cette plateforme se développe avec un nombre croissant de producteurs référencés sur toutes les familles de produits, incluant une offre Bio, et un nombre d'acheteurs également en augmentation sur le département.

ACTION 4 : caractériser l'offre et identifier les opportunités en agritourisme

Il existe une réelle complémentarité des activités du tourisme et de l'agriculture, sachant que les deux secteurs sont considérés comme prioritaires à l'échelle du territoire de la Communauté de communes. La mise en valeur des milieux agricoles et naturels sont essentiels au développement équilibré de ce territoire.

ACTION 5 : mener des actions de formation et de sensibilisation

Il s'agit de décliner une série de sessions de sensibilisation et/ou de formation portant sur l'agriculture et la ruralité, à destination des élus, des agents de la Communauté de communes ou des agriculteurs
Elles porteront par exemple sur :

- gérer les litiges susceptibles de naître entre les agriculteurs et les riverains en s'investissant dans la conciliation locale en lien direct avec les maires, et avec les administrations compétentes si besoin
- identifier et éradiquer les plantes invasives à enjeux pour la santé publique
- les clés de la gestion du foncier et les règles d'urbanisme liées à l'activité agricole
- problématique de l'entretien des infrastructures publiques (voirie, fossés,...) aux abords des parcelles agricoles.

Zone d'activités de Peyrettes

à Castelnau Montratier - Sainte Alauzie

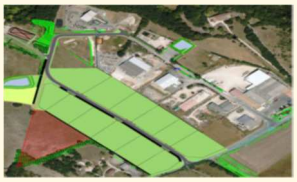

4 lots d'une surface de 3 500 m² chacun sont encore disponibles à la vente.

Pour en savoir plus :
Sébastien MAZUREK - Tél : 05.65.31.82.19

Les chiffres clefs du programme

En 2021 les agents du service voirie ont réalisés :
- l'entretien des voies de circulation et de leurs dépendances (fossés et accotements),
- les travaux d'élagage,
- l'entretien des ouvrages d'arts.

L'établissement du programme a été réalisé dans un souci d'économie au travers de la rationalisation et du regroupement des chantiers et de l'adaptation des techniques employées selon les désordres constatés sur les voiries.

La campagne des travaux de voirie a débutée début Avril et s'est achevée le 7 Octobre, ce qui correspond à la saison optimale pour ce type de travaux.

La très grande majorité des travaux programmés ont été réalisés, quelques ajustements financiers ayant dû être réalisés en fin de campagne (2 opérations ont été reprogrammées pour 2022) afin de compenser des interventions de sauvegarde non prévues initialement.

· **Budget programme matériaux voirie (travaux réalisés en régie) = 530 600 € TTC**

· **Le réalisé 2021 représente à 41.45 km de voirie répartis comme suit :**

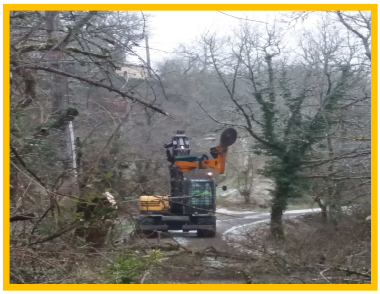

* 2.65 km de voie structurante (enduit + préparation)
* 9.10 km de voie structurante (préparation avant enduit entreprise)
* 20.40 km de voie secondaire (enduit + préparation)
* 7.10 km de voie secondaire (préparation avant enduit entreprise)
* 2.20 km de chemin non revêtus remis en état
* diverses interventions de sauvegarde (Point à temps)

· **Représentant en matériaux voirie mis en œuvre par l'équipe communautaire :**

* Calcaires : 7 560 T
* Graves émulsion : 3 740 T
* Liants : 355 T
* Gravillons : 2 240 T
* Enrobé à froid : 50 T

Pour en savoir plus :

Jean-Noël TAISANT - Tél : 06.08.64.48.46

· **Programme voirie entreprise sur réseau structurant et secondaire - Réalisé : 198 800 € TTC, représentant :**

* 16.20 km de revêtements bicouche ou monocouche répartis sur 7 voies structurantes et 4 voies secondaires du réseau communautaire.

En complément nos équipes ont réalisé pour 42 300 € TTC de mises à dispositions sur 39 opérations différentes et pour le compte de 8 communes.

Les ouvrages d'art

Le programme de réfection des ouvrages d'art programmé pour 2021 est intégralement réalisé :

- Ouvrage le long de la petite Barguelonne au droit du village de Saint-Daunès, commune de Barguelonne-en-Quercy pour 62 315 € TTC
- Ouvrage et mur de soutènement de Ladevie commune de Montcuq-en-Quercy Blanc pour 50 250 € TTC
- Ouvrage du Moulin de Lavalette commune de Porte du Quercy pour 32 885 € TTC

De plus suite à un accident, la rambarde de l'ouvrage de Paleyzi Haut sur la commune de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie a été reprise pour 4 450 € TTC, qui ont été intégralement pris en charge par l'assurance du véhicule en cause.

Acquisition

En 2021 la pelle mécanique POCLAIN 688 de 1995 et 16 500 heures a été remplacée par une pelle d'occasion CAT 313D de gabarit équivalent, datant de 2015 avec 6 100 heures.
Ce renouvellement a coûté 106 800 € TTC.

PLUI Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de communes du Quercy Blanc avance sur sa troisième étape :

Orientation d'aménagement programmée (OAP), zonage et règlement suite…

Qu'est-ce que le PLUI ?

C'est un ***document d'urbanisme*** qui définit ***le projet politique*** et les ***règles d'aménagement de construction et d'utilisation des sols*** sur l'ensemble du territoire du Quercy Blanc. A son approbation, ***il remplacera les PLU communaux et les cartes communales***.

Retour sur le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)…

Le PADD a été présenté et débattu à nouveau en Conseil communautaire et dans chaque Conseil municipal **au cours du mois de janvier 2021.**

Une présentation et un débat de celui-ci ont ensuite été **organisés en juillet** lors **des deux réunions publiques** qui ont eu lieu à Montcuq-en-Quercy-Blanc et Castelnau Montratier-Sainte Alauzie.

Où en sommes-nous ?

Courant 2021, les élus se sont concertés et ont participé à de nombreuses réunions pour **construire le futur zonage, règlement et orientation d'aménagement programmé.**

Ce travail, qui est en cours de finalisation, a permis de **traduire les ambitions du PADD et de l'état en matière d'aménagement du territoire**.
Cette étude est ensuite soumise à **l'évaluation environnementale**. Cette étape permet d'anticiper l'impact des futurs aménagements notamment sur nos zones naturelles.

Evénement à venir…

Des réunions publiques auront lieu **courant février : une à Montcuq-en-Quercy et une à Castelnau Montratier-Sainte Alauzie.**

Suite à ces réunions, **nous clôturerons les registres de concertation début mars**. Vous aurez ensuite **l'opportunité de vous exprimer sur le projet global durant l'enquête publique prévue à la mi-année.**

Comment participer ?

- En déposant vos requêtes dans un ***registre de concertation papier*** soit en ***mairie***, soit à la ***communauté de communes***

- En les déposant sur le ***registre de concertation électronique*** à l'adresse suivante :
plui.concertation@ccquercyblanc.fr

- En les envoyant ***par courrier :***
Communauté de communes du Quercy Blanc
A l'attention de M. Le Président
37 Place Gambetta
46170 CASTELNAU MONTRATIER - SAINTE ALAUZIE

- Lors des ***réunions publiques***

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ***le site internet*** de la communauté de communes du Quercy Blanc **http://www.ccquercyblanc.fr**

Pour en savoir plus :
Elodie SAVY
Tél : 06.07.97.57.20
urbanisme@ccquercyblanc.fr

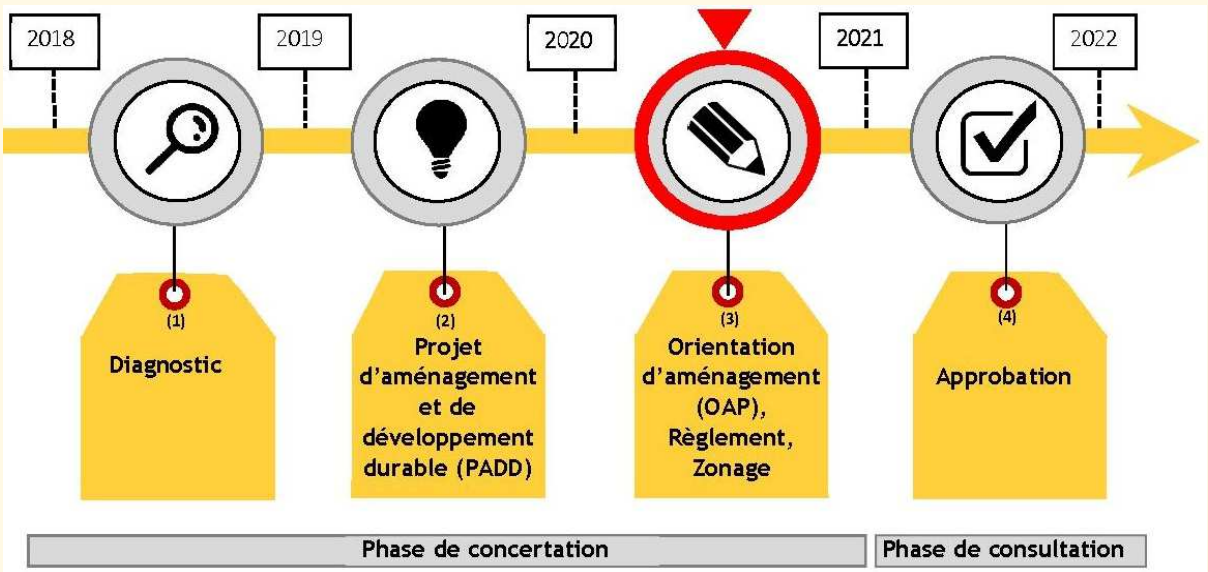

ADS Un nouveau service instructeur pour les habitants

Pourquoi ?

Suite au désengagement des services de l'état sur l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, la communauté de communes a accepté de créer le service pour le compte de ses communes membres.

Quand ?

A partir de **janvier 2022**, **les demandes d'autorisation** d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable de travaux et certificat d'urbanisme de type b uniquement) **seront traitées par le service instructeur de la communauté de communes du Quercy Blanc** (CCQB).

La CCQB a décidé de s'associer avec la communauté de communes du pays de Lalbenque Limogne pour mettre en place le « centre instructeur Quercy causses ».

Comment ?

La Mairie reste le premier interlocuteur du demandeur. Elle assure le lien entre vous et le centre instructeur CIQC (Centre Instructeur Quercy Causses).

Pour effectuer votre demande, vous devrez vous **adresser à votre mairie** en faisant **soit une demande papier soit une demande numérique sur la plateforme mise en place à cet effet.**

Vous pourrez retrouver le lien **sur le site internet de la commune ou de la communauté de communes.**

La Mairie transférera votre demande au service instructeur. Ce dernier rendra un avis technique, au Maire, sur votre demande, lequel délivrera ensuite l'arrêté.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ***le site internet*** de la communauté de communes du Quercy Blanc ou sur celui de votre commune.

Pour contacter le Centre instructeur Quercy Causses :

- Un numéro gratuit : **(** ligne en cours de création**)**

Deux permanences téléphoniques, le lundi matin et le vendredi matin entre 9h00 et 12h00

- **Un accueil du public** le mercredi après-midi sur rendez-vous uniquement

- **Une adresse mail :** ads.ciqc@gmail.com

L'instruction de vos demandes d'autorisation de travaux en bref ….

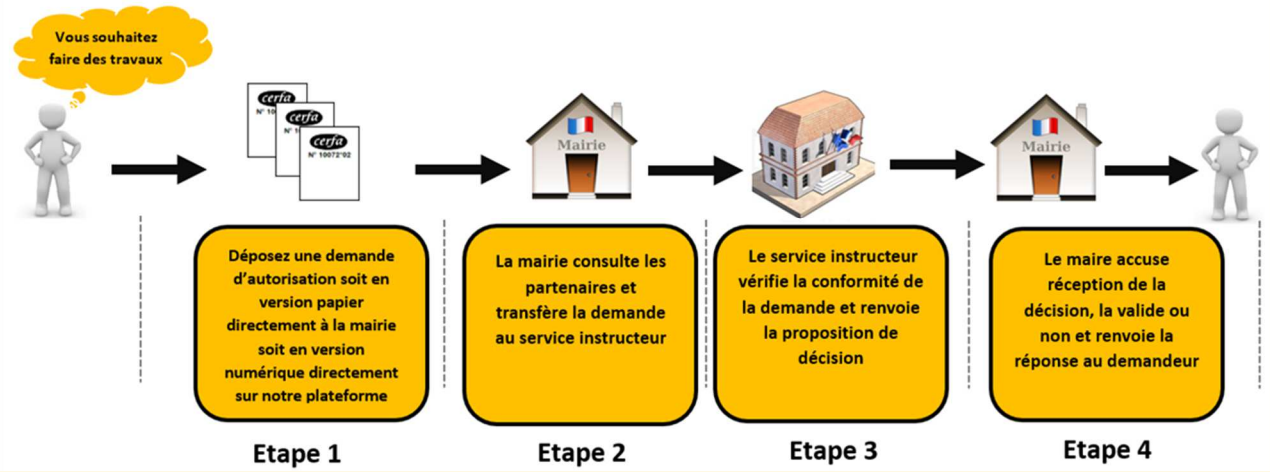

Rappels réglementaires

concernant les travaux sur ou en limite de la voie publique communautaire

Les permissions de voirie :

Elle concernant toutes les installations qui nécessitent une implantation ou une intervention sur ou sous la voirie communautaire. Elles doivent être adressées à la CCQB qui en tant que gestionnaire de la voirie établira l'autorisation correspondante **obligatoire avant tout travaux**. En cas de refus de cette permission, le demandeur en sera dûment informé.

A noter qu'en cas d'impact sur la circulation lors des travaux, la permission de voirie doit être complété d'une demande d'arrêté de circulation à adresser à la mairie concernée qui reste en charge de la police de circulation.

Cas particulier des passages busés pour accès aux parcelles : leur demande doit elle aussi être faite auprès de la CCQB. Si cette demande est légitime, les fournitures seront à la charge du demandeur (selon prescriptions établies par la collectivité) et la pose sera prise en charge par la CCQB.

Les demandes d'alignement :

Elles sont nécessaires pour toute nouvelle implantation ou reconstruction d'ouvrage (y compris clôture/haie) en limite de domaine public.

L'alignement individuel est l'acte par lequel le gestionnaire de la voirie indique à un propriétaire riverain les limites du domaine public routier (article L.112-1 du code de la voirie routière). Il ne peut être refusé au propriétaire qui en fait la demande et a pour vocation d'assurer la protection de l'ouvrage public routier.

L'arrêté d'alignement individuel doit constater la **« limite de fait »** de la voie c'est-à-dire son emprise totale, y compris les éléments accessoires tels qu'ils existent au moment de la demande. Ces éléments accessoires ou dépendances sont ceux qui sont nécessaires à la conservation et à l'exploitation de la route ainsi qu'à la sécurité des usagers (trottoir, accotement, mur de soutènement, talus, fossé,…).

L'alignement correspond à l'emprise de l'ouvrage public **qui peut éventuellement ne pas être érigé totalement sur la propriété de la personne publique**. En aucun cas la délivrance de l'alignement individuel ne vaut permis de construire.

Le guichet Rénov'Occitanie

Le guichet unique Rénov'Occitanie Lot poursuit son action sur le territoire.

Rénov'Occitanie Lot est un service gratuit destiné à tous les Lotois qui ont des projets de rénovation énergétique de leur logement. Ce guichet unique est ouvert depuis le 4 janvier 2021.

Nouveau service pour tous les Lotois (quels que soient leurs revenus) qui souhaitent entreprendre **des travaux de rénovation énergétique, de maîtrise de l'énergie ou de développement des énergies renouvelables**, ce guichet unique a vocation à :

- **Aider les Lotois** dans la définition de leur projet d'amélioration énergétique ;
- **Proposer des conseils personnalisés** gratuits aux besoins identifiés ;
- **Informer sur les financements possibles** pour la rénovation de l'habitat.

Rendez-vous sur **le site internet** du département du Lot : **http://lot.fr**

Piloté par le Département du Lot, ce guichet rassemble l'ensemble des opérateurs en matière de logement sur le territoire et dispose du soutien de l'ensemble des communautés de communes, dont celle du Quercy Blanc.

Informations, conseils, accompagnement aux travaux ou encore audits énergétiques, c'est une prise en charge globale de la conception jusqu'à la réalisation des travaux que propose Rénov'Occitanie Lot.

Pour contacter Rénov'Occitanie Lot :

-**Un numéro vert unique** : **0 800 08 02 46** (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h00 à 15h,
-**Un formulaire en ligne** par le biais duquel vous serez contacté par téléphone

PVD Se mobiliser aujourd'hui pour les « Petites villes de demain »

Grâce au soutien de la communauté de communes, Castelnau Montratier – Sainte Alauzie et Montcuq-en-Quercy-Blanc ont obtenu le label « Petites villes de demain », adhérant ainsi à un programme de soutien aux Communes rurales fragilisées, exerçant des fonctions de centralité administratives et économiques.

Conçu pour accompagner les Communes et l'intercommunalité jusqu'en 2026, le dispositif donne aux élus locaux la capacité de concrétiser leurs projets de revitalisation pour bâtir un territoire cohérent, équilibré et ambitieux. Agissant comme un véritable accélérateur, il permettra de répondre aux principaux enjeux déjà identifiés sur les bourgs-centres de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie et Montcuq-en-Quercy-Blanc :

- ✓ inciter à la rénovation de logements anciens et lutter contre la vacance afin de proposer des logements de qualité, adaptés aux familles comme aux personnes en perte d'autonomie,
- ✓ développer la mobilité douce par des cheminements inter quartiers sécurisés,
- ✓ poursuivre la dynamique de soutien et de diversification de l'offre de santé,
- ✓ valoriser l'offre commerciale et les espaces publics,
- ✓ produire un tourisme qualitatif dans des bourgs de caractère.

Depuis plusieurs mois, la communauté de communes du Quercy Blanc et les deux communes labellisées travaillent ensemble sur les actions à venir dans le cadre de ce dispositif « Petites Villes de Demain ».
La communauté de communes assure l'accompagnement et la coordination des projets qui ont débuté par :

- le recrutement d'une cheffe de projet, Cécile LENORMAND, dédiée à la gestion et au pilotage des projets (poste cofinancé par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat et la Banque des Territoires) ;
- l'installation d'un comité de projet « Petites villes de demain » ;
- la prise en compte dans le PLUi des futurs cheminements doux entre le centre ancien, les zones résidentielles, les équipements commerciaux, sportifs et touristiques ;
- la réalisation d'un diagnostic sur le fonctionnement des commerces et de leur accessibilité ;
- le lancement d'une étude sur l'habitat avant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Envie de partager votre vision de la « Petite ville de demain » ? De faire émerger une nouvelle figure des deux bourgs-centres alliant proximité, solidarité, transition écologique, numérique et citoyenne ?
N'hésitez pas à contacter notre cheffe de projet (**pvd@ccquercyblanc.fr - 06.73.64.37.56**) qui vous accueillera dans les bureaux de la CCQB à Montcuq-en-Quercy-Blanc ou à Castelnau Montratier-Sainte Alauzie.

Réseau des médiathèques intercommunales

Lors de cette année 2021, la première action menée, fût la mise en réseau des deux médiathèques intercommunales de Montcuq-en-Quercy-blanc et de Castelnau Montratier – Sainte Alauzie. Un nouveau logiciel a été installé, les agents ont été formés. Une navette a été mise en place permettant la circulation des documents entre les deux sites.

Aujourd'hui le réseau propose aux habitants une collection de plus de 20 000 documents qu'ils peuvent réserver et retirer dans la médiathèque de leur choix. **(https://www.mediatheques-quercyblanc.fr/)**

Elles peuvent, à nouveau, proposer une offre culturelle en ligne grâce à une convention signée entre la communauté de communes et le Conseil Départemental : la médiathèque numérique du Lot est accessible à tous les usagers qui en font la demande, sous condition d'une inscription dans une des deux médiathèques.

Un des défis a été de maintenir le lien avec les usagers. Particulièrement touchées par les mesures liées à la crise sanitaire, elles se sont constamment adaptées au cours de l'année 2021 : un service de retrait de documents a été mis en place pendant les périodes de fermeture. Puis, il a été réactivé à l'instauration du passe sanitaire.

Malgré la situation sanitaire, certaines actions culturelles ont été maintenues. L'opération « Premières pages » a été reportée au mois d'octobre avec un maintien de l'ensemble des spectacles proposés aux écoles maternelles et aux familles. Les actions prévues en direction des crèches du territoire et du Relai intercommunal Petite Enfance ont également eu lieu.

Les Lectures vivantes, proposées par des compagnies professionnelles, action référente de mise en valeur de la littérature, se sont déroulées comme prévu à la fin de l'année.

Deux belles soirées de lecture à voix haute mises en place autour de la comédienne Elisabeth Masse, récemment installée sur le territoire, ont permis aux médiathèques de finir l'année, malgré tout, sur une belle note positive.

Le projet culturel de territoire

La CCQB participe à hauteur de 4 000 €

Construit en partenariat entre Lot arts vivants, la communauté de communes et les associations du territoire, le projet culturel a pour but le développement de l'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes, la sensibilisation des publics aux différentes formes artistiques et l'accès aux œuvres pour tous.

Depuis six ans le territoire accueille un parcours artistique autour de la danse et d'une autre discipline.
En 2020/2021 la danse a été abordée en lien étroit avec la musique et la venue du chorégraphe Alban Richard, directeur du Centre Chorégraphique National de Caen et son spectacle tout terrain *Vivace*.
Cette création a largement inspiré les différents partenaires du projet (médiathèques intercommunales , Association Champ de gestes, École de musique Tinte Âme Art et l'association Lézard de la rue) qui ensemble ont donné naissance au projet culturel de territoire **VIVACITE**.

Le programme d'actions a été le suivant :

1- Le parcours Danse à l'école et au collège *Danse à l'école* ***de*** **Saint Paul de Loubressac et** *au collège* **de** Castelnau-Montratier

2 - Rayonnement sur le territoire
Vivacité : exploration des lieux d'habitation
Avec la médiathèque de Castelnau-Montratier sur la thématique des « **stratégies de survie en lien avec les lieux d'habitation** »
> Expositions "Maisons du monde", "Les écrivains voyageurs" et " Les cabanes aux histoires"
> Projection "Sylvain Tesson et les écrivains voyageurs"
> Conférence « Louise Bourgeois »
Vivacité : exploration du Graffiti
Avec la médiathèque de Montcuq en Quercy Blanc
> Conférence « Le Street Art, Banksy fait le mur »
> Exposition Space Art
> Sélections de livres sur le Street Art et street Artistes
Stage de danse In situ à Castelnau- Montratier

3 - Le spectacle
Vivace - Avec entrain ! à Saint-Laurent-Lolmie

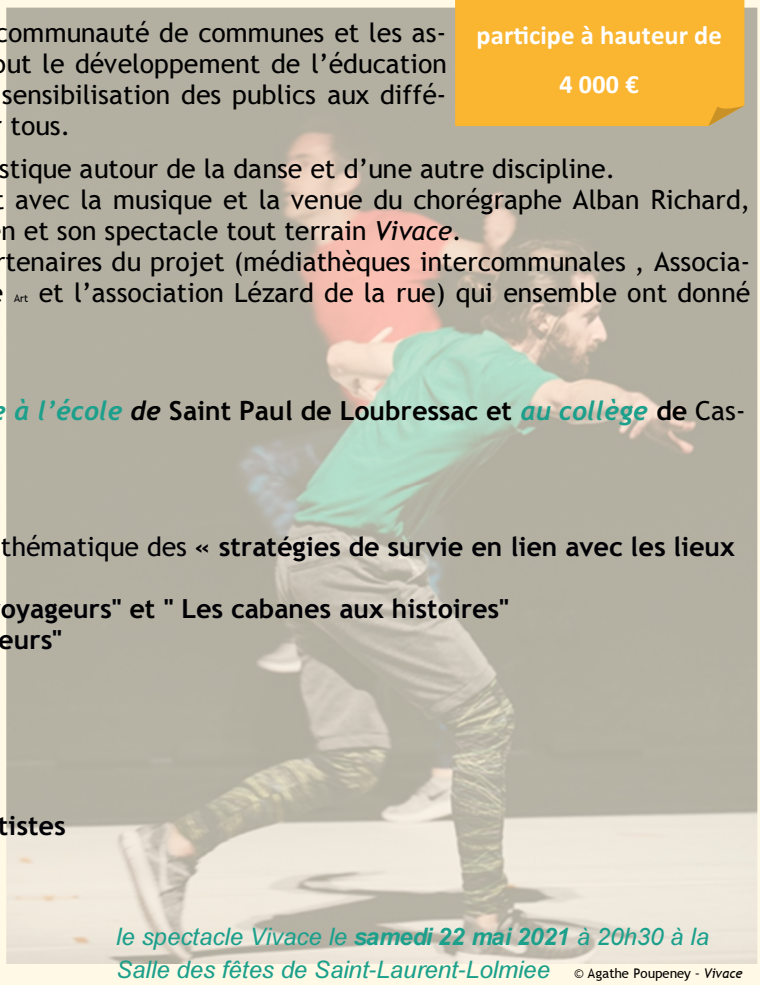

le spectacle Vivace le ***samedi 22 mai 2021*** *à 20h30 à la Salle des fêtes de Saint-Laurent-Lolmiee* © Agathe Poupeney - *Vivace*

Ecole de musique « Tinte Ame Art »

La CCQB participe à hauteur de 24 480 €

La communauté de communes soutient et participe au financement de l'école de musique, dans le cadre d'une convention avec le département et l'association Musique en Sud Quercy.
Les communes de Montcuq en Quercy Blanc et Castelnau-Montratier mettent à disposition gratuitement les locaux.

Espaces France Services

Accompagner - Orienter - Informer

L'Espace France Services situé dans la médiathèque de Montcuq a été labellisé par l'Etat en 2021. Celui de Castelnau-Montratier, l'est également, depuis ce début d'année 2022.

Ces espaces d'accueil de proximité, vous proposent un accompagnement gratuit pour vos démarches administratives en ligne.

Les agents d'accueil formés par les administrations telles que la CAF, la CPAM, la MSA, la CARSAT, Pôle Emploi, la Préfecture, la Direction des Finances Publiques vous délivreront des informations sur vos droits et prestations, vous guideront sur les sites de ces services publics.

Ils peuvent par exemple vous aider à obtenir une carte grise, à effectuer une demande pour l'aide à la complémentaire santé, à transmettre les éléments pour votre dossier retraite.

Vous pouvez également être orientés vers le bon interlocuteur en fonction de vos demandes. Les agents des Espaces France Services vous mettront, le cas échéant, en relation avec le service public partenaire dont vous avez besoin et vous aideront à prendre rendez-vous.

Un équipement informatique complet est également à votre disposition gratuitement pour vos démarches administratives.

Une petite précision : ces démarches nécessitent une attention particulière de la part des agents, c'est pourquoi une prise de rendez-vous est indispensable.

Et si vous souhaitez devenir plus autonomes dans l'usage du numériques, des ateliers de formation gratuits sont organisés dans chaque médiathèque.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de celles-ci.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

France services

Contacts et horaires :

Espace France Services Montcuq
Médiathèque intercommunale de Montcuq
6 place de la Halle aux Grains,
46800 Montcuq-en-Quercy-Blanc.
05-65-20-34-37
montcuq@france-services.gouv.fr

Lundi de 14h30 à 17h30
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Mercredi de 9h à 12 h
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18 h

Espace France Services Castelnau-Montratier
Médiathèque intercommunale de Castelnau-Montratier
11, place Gambetta
46170 Castelnau Montratier - Sainte Alauzie
05 65 21 84 72
castelnau-montratier@france-services.gouv.fr

Lundi de 14h à 18h
Mardi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h
Mercredi de 9h à 12 h et de 16h30 à 18h
Jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h

Le club jeune

La CCQB

Participe à hauteur de

309 000 €

La Communauté de communes du Quercy Blanc, a depuis plusieurs années montré un engagement fort dans le développement de sa Politique Enfance-Jeunesse, et continue à œuvrer pour le développement des actions en direction de la Petite-Enfance, l'enfance et la jeunesse.

C'est en effet, grâce à un partenariat riche et fort depuis plusieurs années avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) et du Plan Educatif du Territoire (PEdT).

Cette année 2021 a été tout particulièrement chamboulée de par divers évènements, de ce fait la période d'ouverture du Club Jeunes a été réduite. Nous avons pu réaliser de nouvelles actions sur le territoire et en direction des jeunes.

Nous sommes ainsi fiers d'avoir pu réaliser :

- Des actions communes entre les Accueils de Loisirs du territoire.
- Un séjour en Lozère où les jeunes ont pu faire du canyoning, de la spéléologie, du tir à l'arc ou de la voile.
- Une fresque décorative pour la piscine de Castelnau Montratier-Sainte Alauzie, un poisson nommé Sanka. ⟶
- Le nettoyage d'un lavoir à Pern et une partie d'un balisage pour signaler certaines fontaines faisant partie du patrimoine de Cézac.

Pour 2022, nous avons grand espoir de proposer toujours plus d'innovations et de renforcer les liens avec et entre nos structures enfance-jeunesse.

Le Club Jeunes sera ouvert durant la première semaine des vacances et le programme sera diffusé durant le mois de janvier.

Pour en savoir plus :

Nicolas ZYRKOFF - Tél : 06.45.73.98.61

enfance-jeunesse@ccquercyblanc.fr

Crèche à Lhospitalet

La CCQB

Investit à hauteur de

926 000 €

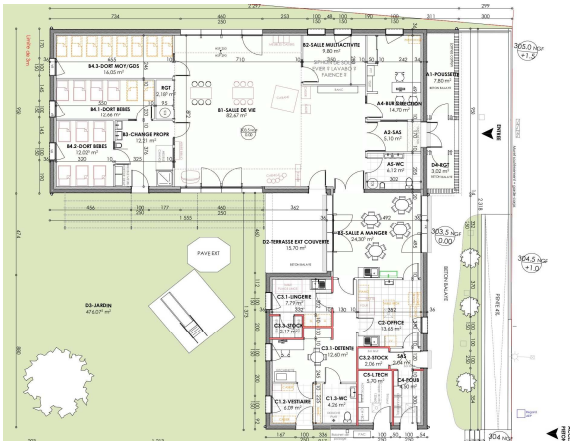

Le terrain initialement pressenti par la commune de Lhospitalet, n'a pas pu être retenu, suite au changement d'implantation rendu nécessaire afin de respecter les contraintes architecturales induites par le classement du site.

Ce projet à donc pris du retard.

Les études d'avant-projet sur le nouveau site ont été validées, le dépôt du permis de construire et la consultation des entreprises vont avoir lieu début 2022 pour des travaux à compter de l'été et une livraison deuxième semestre 2023. Du fait de l'augmentation des matériaux, le montant de ce projet va être revu considérablement à la hausse.

Site d'implantation de la nouvelle crèche à Lhospitalet

Pour en savoir plus :

Jean-Noël TAISANT - Tél : 06.08.64.48.46

Le Relais Intercommunal Petite Enfance (RIPE)

L'année a commencé tout en douceur au relais car les conditions sanitaires ont imposé une jauge à respecter. La reprise vers des accueils collectifs et la possibilité d'accueillir à nouveau les familles en même temps que les assistantes maternelles sur les temps d'éveil ont rythmé l'année. Nous avons pu tout de même profiter d'un moment festif autour d'un spectacle au cours de l'été et en fin d'année.

Au relais, on peut trouver des informations sur les modes de garde du territoire, un accompagnement dans l'embauche d'une assistante maternelle, des informations sur le métier d'assistante maternelle et son actualité.

On peut échanger sur sa pratique entre professionnelles mais aussi sur ses questionnements en tant que parents. Et pour les plus petits, on peut faire des découvertes, apprendre à se retrouver en groupe, à jouer ensemble, on chante, on peint, on lit, on manipule, on observe…

Le « Café des parents » a vu sa première séance se dérouler au mois de septembre et un programme pour l'année 2022 est en cours d'élaboration.

En raison du contexte sanitaire, un spectacle de noël regroupant les structures Petite-Enfance n'a pas pu avoir lieu. La communauté de communes a donc financé un spectacle dans chaque crèche et au relais.

Le Relais accueille assistantes maternelles, futures candidates à l'agrément, parents et enfants sur les communes de Montcuq-en-Quercy-Blanc et Castelnau Montratier—Sainte Alauzie :

Pour des matinées d'éveil :

- 3 mardis par mois, de 9h45 à 11h30 à la salle communautaire du lieu-dit Lagarde à Castelnau Montratier, route de Cahors, à côté du stade.
- 3 jeudis par mois, de 9h30 à 11h30 à la salle du Relais à Montcuq, 142 Chemin de l'Oustalet, à côté de l'école maternelle, même bâtiment que la crèche.

Toutes les informations concernant le Relais (horaires, programme des matinées d'éveil, protocole sanitaire…) sont disponibles sur le site internet :
www.ccquercyblanc.fr, rubrique enfance-jeunesse.

Pour des permanences administratives (sur rendez-vous) :

- Lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à17h00

Le Relais Intercommunale Petite Enfance à Montcuq-En-Quercy-Blanc

Quelques chiffres :
20 assistantes maternelles agrées par la PMI
19 assistantes maternelles en activité
53 matinées d'éveil maintenues sur l'année

Pour en savoir plus :
Aurélie LAMOUROUX
Tél : 05.65.35.26.25 - 06.02.06.35.73

COVID-19

Participation au fonctionnement du centre de vaccination

A l'initiative des professionnels de santé de Montcuq en Quercy Blanc, l'ARS et la commune de Montcuq ont mis en place un centre de vaccination, situé dans la salle des fêtes.

La Communauté de communes a répondu favorablement et immédiatement à un appui à ce projet en mettant à disposition du personnel (parmi ses effectifs ou recruté spécialement) de fin janvier 2021 au 30 septembre 2021.

Au total, cela représente un coût pour la CCQB de 6038 euros (en partie compensé par l'ARS), pour 340 heures de permanence.
Au 1er décembre, ce centre a permis de vacciner **8 836** personnes.

Achat de masques

La communauté de communes a organisé un groupement de commande avec les communes, afin d'acheter des masques pour l'ensemble du personnel, à une entreprise localisé en France, et dont les masques sont fabriqués sur place et avec des matériaux français.

Un centre de santé à Castelnau-Montratier

Le départ prochain à la retraite de deux médecins sur trois à Castelnau-Montratier est un problème majeur pour l'accès a la santé sur notre territoire.

Devant ce constat, certains professionnels de santé ont constitué une équipe de Soins Primaires, validée par l'ARS. L'association "Santé en Quercy Blanc" a ensuite été créée, constituée de l'équipe de Soins Primaires, de la communauté de communes et de représentants d'associations.

"Santé en Quercy Blanc" a pour mission la création et la gestion d'un centre de Santé qui accueillera à terme plusieurs médecins salariés.
Avec seulement un médecin dans un premier temps, il sera difficile d'atteindre l'équilibre financier les premières années. La communauté de communes devra donc contribuer pour assurer la viabilité et la pérennité du projet.

Par ailleurs, les élus de la communauté de communes ont décidé de porter le coût de l'investissement, qui consiste à la réhabilitation d'une partie de l'ancienne maison de retraite, mis à disposition gratuitement par la commune.

Maison médicale à Montcuq-en-Quercy-Blanc

La maison médicale a été créé en 2008 par la communauté de communes. Elle accueille trois médecins libéraux, des infirmières, un orthophoniste.

Les médecins souhaitent accueillir un médecin interne, qui pourrait éventuellement à terme renforcer l'équipe actuelle. D'autres demandes de professionnels souhaitant s'installer ont poussé les élus à travailler sur un projet d'extension, qui consisterait en la réhabilitation du bâtiment concomitant, qui sera cédé par la commune.

Application mobile IntraMuros

Une nouvelle application au service des habitants :

Grace aux financement de France Relance, la CCQB propose la mise en place de **l'application mobile IntraMuros**, début 2022. Il s'agit d'un outil complet de communication permettant d'alerter et d'informer les administrés en temps réel. L'application est constituée d'un agenda regroupant les nombreuses actualités, manifestations , idées de sorties sur notre territoire. On y retrouve également les alertes (inondation, incendie…), les signalements (travaux…), sans oublier les points d'intérêts touristiques qui nourrit notre territoire du Quercy Blanc.

Téléchargez Intramuros, puis taper le nom de votre commune.

Site internet

Le site internet de la communauté de communes fait peau neuve :

Plus que quelques semaines de réflexion, de développement et de création, et nos élus pourront vous présenter notre nouveau site internet. En effet, la CCQB a décidé de lui faire peau neuve.
Il sera plus clair, plus moderne et plus intuitif. Rendez-vous courant 2022 sur www.ccquercyblanc.fr

La saison touristique

Bilan de la saison touristique sur la destination Cahors - Vallée du Lot dont le Quercy Blanc est partie intégrante (entre Avril et Octobre) :

- **2 millions** de **nuitées** touristiques sur la **destination** (4 intercommunalités)
  - dont 76% de nuitées françaises
  - dont 54% des nuitées réalisées en juillet-août
  - soit - 7% de nuitées par rapport à 2019 et +13% par rapport à 2020
- **3,2 millions d'excursionnistes** présents sur le territoire
  - dont 84% de français
  - dont 50% réalisées en juillet-août
  - soit +5% de nuitées par rapport à 2019 et +26% par rapport à 2020

Tendances de la saison :

- Fréquentation estivale (juillet-août) en augmentation, tendant à compenser la fréquentation du printemps qui reste en deçà d'une année "classique" (cf. Confinements, couvre-feux et limitations de déplacements)
- Clientèle française bien présente ; clientèle étrangère en regain tout en restant en-deçà des volumes de 2019

La CCQB participe à hauteur de 174 000 €

(au Budget 2021 : participation financière à l'OTI de 125 000 € + reversement de la taxe de séjour collectée)

Augmentation significative des excursionnistes français sur la période estivale, confirmant la tendance amorcée en 2020.

En 2021, près de 120 000 visiteurs sont entrés dans l'un des bureaux d'informations touristiques, dont Montcuq (ouvert à l'année) et Castelnau-Montratier (ouvert de Pâques à Toussaint).

Près de 450 000 visiteurs sur le site web de l'Office de Tourisme et quelques 38 000 abonnés sur les réseaux sociaux.

Office de tourisme Cahors-Vallée du Lot
www.tourisme-cahors.fr

Pour en savoir plus :
Pierre-Marie BOUCHET - Tél : 05.82.64.00.20

Construction d'un office de tourisme intercommunal à Montcuq-en-Quercy-Blanc

Les travaux sont à ce jour terminés, la mise en service de cet équipement étant effective depuis octobre 2021.

La CCQB investit à hauteur de 535 000 € HT

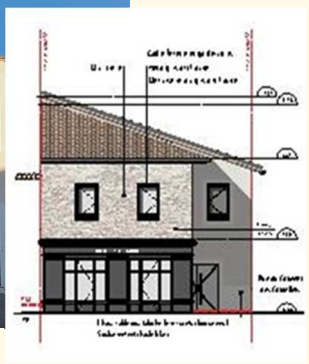

Office de tourisme
3 Rue du Faubourg Saint-Privat,
46800 Montcuq-en-Quercy-Blanc
Téléphone : 05 65 53 20 65
www.tourisme-cahors.fr

Pour en savoir plus :
Jean-Noël TAISANT - Tél : 06.08.64.48.46

GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

La Communauté de Communes du Quercy Blanc a transféré sa compétence GEMAPI aux trois syndicats de rivières du territoire : de la Barguelonne et du Lendou, de la Séoune et du Lemboulas.

La CCQB investit à hauteur de 51 444 € HT

Voici quelques actions réalisées en 2021 sur **le Bassin de la Barguelonne et du Lendou :**

- ### L'entretien sélectif de la végétation des berges

La suppression de certains arbres morts ou dépérissants permet de limiter les risques d'inondation et d'érosion de berges. Certains arbres morts sans danger sont conservés pour leurs rôles précieux d'habitats pour de nombreuses espèces (Chouettes, Pics, Martre, Chauves Souris, Lucane Cerf Volant…).

Les embâcles (amas de bois dans le lit du cours d'eau) font aussi l'objet d'une évaluation cherchant l' équilibre entre la prévention des inondations, des érosions et leurs rôles positifs de création d'habitats variés, de trous d'eau favorables à la vie aquatique.

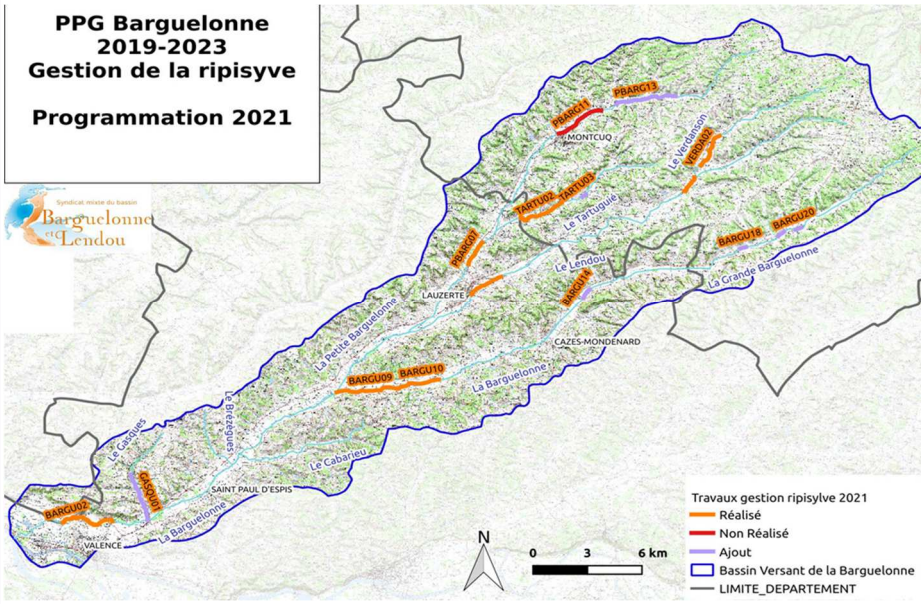

En 2021, le Syndicat de la Barguelonne et du Lendou a entretenu 31 972 ml de berge dont 11 924 ml de berge sur le territoire de la CCQB.

<u>La carte ci-contre, localise les berges de rivière entretenues en 2021.</u>

Banquettes minérales sur le Lendou à Montlauzun

- ### La plantation d'arbres sur les berges de cours d'eau

La présence d'arbres en bord de rivière (la ripisylve) apportent de multiples bienfaits :
Maintien des berges, création d'ombrages et de sous berges favorables à la vie aquatique, filtre les pollutions (nitrates, produits phytosanitaires), frein à l'érosion des sols.
La grande majorité des érosions de berges apparaissent là où les berges sont dépourvues d'arbres et arbustes.

Au fil des échanges avec les propriétaires, la solution fréquemment retenue est une séquence composée d'un arbre et trois arbustes tous les 3 mètres. Certaines des espèces plantées sont comestibles (noisetiers, néfliers, cognassiers, amélanchiers, sorbiers domestique, figuier, pommiers et poiriers sauvages)
A la suite de cet échange sur le terrain, le riverain est libre de donner son accord ou de refuser.

En 2021, le Syndicat de la Barguelonne et du Lendou a planté 3 163 ml de berge dont 1 583 ml de berges sur le territoire de la CCQB.

- ### La diversification des habitats et du lit de la rivière

Il y a 40 ans, en Quercy Blanc et sur l'ensemble du bassin de la Barguelonne, d'importants linéaires de rivières ont été curés et recalibrés. Par l'homogénéisation du fond du lit et des berges, de nombreux habitats piscicoles ont été détruits (notamment celui de l'Écrevisse à pattes blanches).
Si ces habitats se reconstituent au fil des années,, le Syndicat Mixte de la Barguelonne et du Lendou réalise sur les tronçons en eau toute l'année où l'habitat est faible, la création de banquettes minérales, d'épis en pierre, de seuils ouverts afin de recréer des zones d'accélération du courant, des sous berges et des trous d'eau nécessaire à la survie des espèces aquatiques, notamment à l'étiage.
Avant l'étude de terrain, une rencontre est organisée avec le propriétaire pour expliquer la nature et le rôle des aménagements et lui demander son accord.

En 2021, ce type d'aménagement a été réalisé sur deux tronçons du Lendou. Le premier dans le département du Lot sur la commune de Montlauzun, le deuxième dans le Tarn et Garonne sur la Commune de Saint Amans de Pellagal.

Le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas (SMBL) a en charge la gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du bassin versant du Lemboulas. Il réalise des travaux visant à restaurer les milieux aquatiques mais aussi à préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau. Les pratiques de gestion ont évoluées avec la structure au fil des années.

L'eau coule sous les ponts et les pratiques changent. Concernant l'entretien de la bande boisée en bord de cours d'eau appelée ripisylve, la gestion très hydraulique du siècle dernier n'est plus d'actualité que ce soit au niveau du gabarit du cours d'eau (curage, recalibrage, rectification…) ou de la végétation (abattages systématiques des arbres morts et penchés, enlèvement du moindre bout de bois dans le lit, coupe des branches basses…).

La ripisylve à la limite entre les milieux aquatiques et terrestres est un élément majeur du bon état des masses d'eau en raison de la **protection des berges** contre l'érosion, la **dissipation** du courant, l'**épuration** et la fixation des sédiments et des polluants, l'**ombrage** des eaux, l'effet **corridor**, **brise-vent** et **paysager**.

La gestion du syndicat

Le syndicat se substitue aux propriétaires riverains dans un cadre d'intérêt général et de sécurité publique pour assurer une gestion de la ripisylve à une échelle plus pertinente du tronçon et du bassin versant. Il intervient généralement tous les cinq ans sur un même tronçon de rivière.

Aujourd'hui, cette gestion n'est pas exclusivement hydraulique et vise à garantir une végétation diversifiée et adaptée sur les berges, essentielle pour le bon état de nos rivières. Un des grands principes de cette nouvelle orientation se nomme **la gestion différenciée**, gestion spécifique avec des niveaux d'actions variables selon les secteurs et les enjeux associés. Concrètement, du bois mort (embâcle) ne sera pas traité de la même manière dans un village ou sous un pont que dans une zone boisée.

Dans les secteurs où la végétation est manquante, il peut être réalisé des plantations avec des espèces adaptées ou l'accompagnement de la régénération naturelle.
Les ronces et les branches basses participent au bon fonctionnement de la ripisylve sans impact sur l'écoulement des eaux, il n'est donc pas nécessaire de les couper. Cette gestion plus visuelle peut être réalisée s'il le souhaite par le propriétaire mais ne sera pas réalisé par le syndicat.

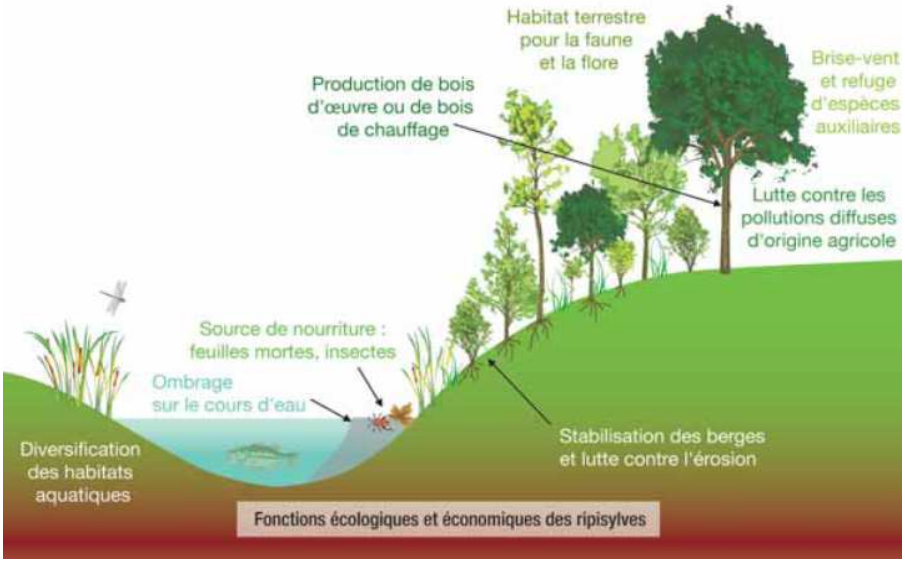

Pour en savoir plus :

- Syndicat Mixte de la Barguelonne et du Lendou :

M. Fitère Damien : 06.89.58.06.53

- Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas :

M. SCUDIER Jérôme : 06.79.67.77.28

- Syndicat Mixte du Bassin de la Séoune:

Mme SOUBIRAN Audrey : 06.72.90.97.82

- Syndicat Mixte du Bassin du Lot:

05.65.53.99.38

Numérique

Malgré certaines difficultés liées à l'actualité, le planning de déploiement sera quelque peu retardé sur certaines zones en Quercy Blanc, mais le calendrier devrait être respecté.

Pour en savoir plus :
www.lot.fr/lot-numerique
https://eligibilite-thd.fr/cartographie/AXTD

La CCQB investit à hauteur de 41 935 € HT

Transport à la demande (TAD)

La CCQB
participe à hauteur de
30 522 €
avec un reste à charge de
8 920 € sur 2021

Tarif : 2 € le trajet soit 4 € l'aller et le retour

2 €

Ce service consiste à la prise en charge et à la dépose de l'usager de son domicile vers Cahors ou sur le trajet.

Procédure en 4 étapes :

-l'usager prévient à l'avance le transporteur et ceci au plus tard la veille avant 17h00 ;

-le transporteur prend en charge l'usager à son domicile afin de le transporter à la destination définie préalablement ;

-il récupère l'usager à un lieu et une heure définis par avance afin de le reconduire à son domicile ;

Ligne 1: Montcuq-en-Quercy-Blanc / Cahors

Communes : Barguelonne-en-Quercy (Bagat-en-Quercy, St Daunes, St Pantaléon), Lendou-en-Quercy (uniquement Lascabanes et St Cyprien), Montcuq-en-Quercy-Blanc (Belmontet, Lebreil, Ste Croix, Montcuq, Valprionde), Porte-du-Quercy (Fargues, Le Boulvé, Saux, St Matré).

	Montcuq	Cahors	Cahors	Montcuq
Mercredi	14h00	14h30	17h30	18h00
Samedi	09h00	09h30	12h30	13h00

Transporteur: CAPELLE VOYAGES

05.65.35.04.49

Ligne 2: Castelnau Montratier-Sainte Alauzie / Cahors

Communes: Castelnau Montratier - Sainte Alauzie, Cézac, Lhospitalet, Montlauzun, Pern, Lendou-en-Quercy (uniquement St Laurent-Lolmie), St Paul-Flaugnac.

	Castelnau-Montratier	Cahors	Cahors	Castelnau-Montratier
Mercredi	14h00	14h30	17h30	18h00
Samedi	09h00	09h30	12h30	13h00

Transporteur: RAYNAL VOYAGES

05.65.23.28.28

Les cars liO pour tous

Depuis le 1er septembre 2021, des lignes régulières régionales d'autocars : « ligne n°880 Castelnau-Montratier - Cahors » et « ligne 882 Montcuq - Cahors », fonctionnent toute l'année du lundi au vendredi.

Ces lignes régulières sont accessibles à tout le monde, pour un tarif de 2 euros le trajet.

Les élèves bénéficiaires de la gratuité scolaire peuvent également les emprunter gratuitement du 1er septembre à la fin de l'année scolaire.

Ces lignes régulières ne viennent pas en remplacement du transport à la demande, qui continuera à fonctionner normalement aux jours habituels.

Par ailleurs, une ligne touristique Cahors-Montcuq-Lauzerte fonctionnera durant l'été.

Pour tout information sur les horaires, circuits et tarifs: **www.mestrajets.lio.laregion.fr/**

Minibus et scènes mobiles

La Communauté de communes du Quercy Blanc met à disposition des associations, 3 minibus de 9 places dans le cadre de leurs activités et 2 scènes mobiles pour organiser leurs manifestations.

Pour la réservation, chaque association doit signer une convention de mise à disposition avec la Communauté de communes, compléter une fiche de renseignements et fournir l'attestation d'assurance de responsabilité civile de l'année.

Tarifs minibus : Participation de 0.10€/km effectué, pour les frais d'entretien et d'assurance du véhicule.

Tarifs scènes mobiles :

- Installation par l'équipe communautaire : 100€ pour les associations situées sur le territoire.
- Gratuit pour les associations qui transportent et installent elles-mêmes la scène mobile.
- 500€ pour les associations hors du territoire de la Communauté de communes.